

Élections européennes : les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 3 mai

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024, et la date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est fixée au vendredi 3 mai 2024.

Pour demander à être inscrit sur la liste électorale d'une commune, vous devez, soit y habiter ou y résider, soit être un de ses contribuables. Il faut fournir un ou plusieurs justificatifs de sa situation.

Pour tout renseignement le service État Civil est à votre disposition au 1, rue de la Résistance - 01 49 92 66 66

